

**PAR LA POSTE ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Montréal, le 10 mars 2005

Me Véronique Dubois, Avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, suite 255  
Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Réaction de l'AIEQ à la position de Hydro-Québec Distribution  
Qualification de Monsieur Louis Bolullo - Dossier R-3552-2004**

M<sup>c</sup>Dubois,

Nous sommes fort étonnés que le Distributeur, dans sa lettre du 7 mars dernier adressée à la Régie, conteste la reconnaissance de Monsieur Louis Bolullo comme témoin expert en efficacité énergétique alors que ce statut a été reconnu par la Régie dans le cadre du débat entourant l'approbation par la Régie du premier Plan Global en efficacité énergétique (PGEÉ 2003-2005).

Cette expertise a déjà fait l'objet d'un examen de la Régie à ce moment, et rien, à notre avis, ne justifie que cette décision soit remise en question dans le traitement d'un dossier identique, soit le deuxième Plan Global en efficacité énergétique (PGEÉ 2005-2010).

Les qualifications de Monsieur Bolullo et les motifs justifiant qu'il agisse comme témoin expert en efficacité énergétique sont exposés dans le rapport d'expertise accompagnant le mémoire de l'AIEQ et déposé à la Régie le 16 février dernier.

Si le besoin se fait sentir, nous serons prêt à défendre notre position lors de notre comparution en audience.

Veuillez agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.



Gaëtan Thibault  
Président du Conseil

GT/nc

c.c. Intervenants